

Montréal, le 5 mars 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Paule Hamelin
Gowling WLG (Canada) LLP
1 Place Ville Marie, bureau 3700
Montréal (Québec) H3B 3P4

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des
coûts et la structure tarifaire d'Énergir
(Dossier R-3867-2013 Phase 2A)**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n° 1 que la Régie de l'énergie transmet à l'Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG) dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2020-006, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées **au plus tard le 13 mars 2020 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.